AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
~~12 NF~~
15 F.

26 Avril 1963.

Supplément n° 3 au Bulletin du mois d'AVRIL 1963.

ARBRES FRUITIERS A PEPINS.

/Avertissement/

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER.

L'arrivée à maturité d'un grand nombre de périthèces, (organes de conservation du champignon), constitue actuellement un danger grave de contaminations. Celles-ci pourront avoir lieu au cours des prochaines pluies.

Compte tenu de cette période critique et du développement rapide de la végétation au cours de ces derniers jours, il est nécessaire d'effectuer un traitement fongicide dès réception de cette note.

/Information/

OIDIUM DU POMMIER

Un nouveau traitement est recommandé dans tous les vergers à variétés sensibles, habituellement infestés par la maladie, au fur et à mesure que la végétation atteint le stade E (méthode Fleckinger).

Eliminer les pousses oïdiées dès leur apparition.

XYLLEBORES.

Les premiers adultes reprennent leur activité. Dans les vergers de poiriers et de pommiers où l'on craint les dégâts de ces insectes, il est nécessaire d'effectuer un traitement insecticide au plus tôt. Ce traitement doit être copieux de façon à permettre un lessivage des troncs et des branches.

On emploiera le H.C.H. ou le Zeidane (D.D.T.) à raison de 200 à 300 gr. de matière active par hectolitre, le Lindane à 30 gr. de matière active par hl. - On peut avantageusement ajouter une huile blanche d'été à la préparation.

.../...

ARBRES A PETITS FRUITS.

- FRAMBOISIER -

DIDYMELLA - APLANATA.

L'arrivée à maturité des organes de conservation de ce champignon laisse prévoir des contaminations prochaines sur jeunes rameaux.

On pourra assurer la protection des plantations en exécutant un traitement fongicide soigné.

Utiliser une spécialité cuprique à une dose telle que la bouillie préparée, ne dépasse pas 150 gr. de cuivre pur à l'hectolitre de bouillie.

GRANDE CULTURE

- COLZA -

MELIGETHES.

Dans les cultures ayant résisté aux rigueurs de l'hiver, on note actuellement des apparitions de ces insectes et les premiers dégâts pourront se produire incessamment. Un traitement insecticide est conseillé en utilisant l'un des produits mentionnés sur la liste remise à chaque abonné (rubrique colza).

Ce traitement est conseillé dès que les inflorescences sont bien dégagées et de toute façon avant floraison.

Les Méligethes sont très nuisibles au colza. Ils rongent les boutons floraux avant leur épanouissement ; une forte pullulation peut empêcher complètement la floraison.

TRES IMPORTANT

/PROTECTION DES ABEILLES/

La législation interdit l'épandage des produits toxiques pour les abeilles sur les plantes mellifères pendant la période de leur pleine floraison.

Nous rappelons que les produits suivants sont réputés non dangereux pour les abeilles : Roténone - Pyrethrine - Diethion - Chlorthiepin - Toxaphène - Polychlorocamphanes - Dichlorophenyltrichlorethanol.

.../...

CULTURES MARAICHERES.

CHARANCONS DE LA TIGE DU CHOU.

Les sorties de cet insecte sont observées actuellement en différentes situations. La protection des plants en place pourra être assurée en exécutant un traitement avec l'un des produits suivants : D.D.T. - Lindane - Toxaphène - Parathion - soit en poudrage soit en pulvérisation. Tenir compte des doses préconisées par lesfabricants.

MOUCHE DE L'ASPERGE. (jeunes aspergeraies)

Les premières mouches ont été observées ces derniers jours et les vols pourront s'intensifier en fonction de l'augmentation de la température.

Dans les jeunes aspergeraies considérées comme pépinières, effectuer un traitement dans les cultures laissant apparaître les premiers turions. Utiliser l'un des produits suivants :

Endothion	:	50 gr. de matière active /hl. d'eau.
Diazinon	:	30 gr. - - -
Dimethoate	:	30 gr. - - -
Formothion	:	50 gr.

Renouveler la protection dans une dizaine de jours.

DESHERBAGE DANS CERTAINES CULTURES MARAICHERES.

La destruction chimique des mauvaises herbes peut être assurée dans certaines cultures, mais il convient de respecter scrupuleusement les doses d'emploi indiquées par les fabricants pour éviter tout accident.

DANS LES ASPERGES EN PRODUCTION

1) Contre les herbes annuelles :
- après le buttage : traiter avec Diuron ou Simazine

2) Contre les herbes vivaces :
- laisser pousser les mauvaises herbes pendant la récolte et traiter dès la fin de celle-ci avec du 2 - 4 - D.

Attention : cette hormone, si elle arrive au contact d'autres cultures, peut leur être néfaste, ne l'utiliser que par temps très calme, en protégeant le jet du pulvérisateur à l'aide d'un cône en carton.

DANS LES CAROTTES ET OMBELLIFERES.

- Aussitôt après le semis et avant la levée des carottes, utiliser : la Promethryne ou le mélange OMU + BIPC.

- En cours de végétation, sur mauvaises herbes jeunes : desherbant à base de Pétrole ou Solan.

.../...

134

DANS LES OIGNONS ET POIREAUX.

- Traiter après la levée des semis quand les plantules sont au stade "crochet" lorsque les adventices sont très jeunes, avec du CIPC.

- Les poireaux repiqués peuvent être desherbés avec le même produit, mais il ne faudra intervenir, au plus tôt, que 10 jours après le repiquage.

DANS LES POIS.

- En préémergence, après le semis et avant la levée pulvériser le sol avec de la Promethryne.

- En cours de végétation lorsque les pois ont atteint leur 3ème feuille et avant qu'ils ne dépassent 20 cm, utiliser le DNBP.

DANS LES FRAISIERS.

1) Contre les plantes annuelles.

En fin d'hiver avant le départ de la végétation, employer le Neburon.

2) Contre les herbes vivaces.

Traiter aussitôt après la récolte avec du 2 - 4 - D (sous forme de sel d'amine). Prendre les précautions indiquées à propos du desherbage asperges.

REMARQUES.

- Lisez toujours attentivement les indications portées par les fabricants sur leurs emballages et respectez les doses indiquées.

- Evitez de pulvériser les produits pendant les heures les plus chaudes de la journée.

- Attendre que la rosée soit disparue pour traiter (sauf s'il s'agit de poudrage).

La plupart des insecticides sont toxiques, à des degrés divers, pour l'homme, les animaux domestiques et les abeilles. Respectez les limites d'emploi prévues par la législation.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG/Directeur-Gérant : L. BOUYX.